



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E24549

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1991

Forme juridique : SARL

Capital : 13 720

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ROUEN 1991 B 122

Siret : 380 662 239 00025

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 04 124237

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 511753330046

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 511753330046

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Raison sociale : CALLAIS

LA MARE DES VILLES  
1 ROUTE DES TÔTS  
76190 AUTRETOT

Téléphone : 02 35 95 63 44

Portable : 06 24 10 08 80

Site Internet :

E-mail : anne@charpentecallais.com

Responsabilité légale :  
CALLAIS FRANCOIS XAVIER GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 09 70 61 01 65

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	20/06/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/07/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN  
PARC DES COMPETENCES  
BATIMENT "NEW LARGO"  
RUE DES BOIS ROND  
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.